



Droits envers un enfant

Par **Clemence777**, le **27/12/2019** à **00:40**

Mon copain a reconnu mon fils à sa naissance mais ce n'est pas son géniteur on n'est entrain de se séparer, je peut lui faire enlever tout les droits envers mon fils ? Si oui, quels sont les démarches ?

[quote]

les conditions générales d'utilisations du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **youris**, le **27/12/2019** à **11:44**

je suppose que vous étiez d'accord pour que votre copain reconnaisse la paternité de votre fils même si vous saviez que ce n'était pas son père.

avez-vous pensé au bien de votre enfant en voulant lui enlever son père ?

vous devez prendre un avocat pour une action en contestation de paternité devant le TGI.

si votre ex a élevé cet enfant depuis 5 au moins (possession d'état) sa paternité, conforme au titre n'est plus contestable.